



# Présentation des offres de formations professionnelles

2024

## POLICES MUNICIPALES



PM

ATPM

ASVP

Ingénierie pédagogique - Formations - Gestion de crise - Techniques d'intervention - Conseils & Audits

**FSPI HARMONY Sécurité**

43 rue du NEYRARD 69110 Ste Foy-lès-Lyon

tél : 06 18 09 18 61

mail : [celine.marty@fsp-harmony.fr](mailto:celine.marty@fsp-harmony.fr) internet : [www.fspi-harmony.fr](http://www.fspi-harmony.fr)

## Qui sommes nous ?

FSPI Harmony Sécurité est un organisme de formation disposant des certifications Qualiopi et Datadock.

Disposant un réseau structuré de formateurs certifiés et qualifiés, notre établissement propose une large offre de services qui permet d'accompagner vos agents et vos cadres territoriaux dans les différentes étapes de leurs parcours professionnels respectifs.

Nos prestations tiennent compte des diverses situations d'évolutions professionnelles ou de transitions professionnelles. Elles intègrent donc les changements au sein des carrières depuis le recrutement jusqu'à la fin de l'activité de vos personnels.

Dans ces cadres, notre établissement organise de plus en plus d'actions adaptées, ajustées aux besoins professionnels nationaux globaux, ou bien, spécifiques des collectivités ou des communes.

## Que vous proposons-nous ?

Bien que les formations statutaires restent du ressort exclusif du CNFPT nous collaborons avec l'organisme et les collectivités métropolitaines ou ultra-marines dans le cadre des formations de perfectionnement, ou encore de tous les stages certifiants qui permettent l'accès à un nouvel emploi ou à un nouveau grade.

Toujours en matière de formation professionnelle, notre établissement s'est doté d'un ambitieux projet pédagogique qui garantit une meilleure qualité de nos offres locales et publiques de services, en nous adaptant aux besoins de formation croissants exprimés par les agents territoriaux.

Pro-actifs, nous nous mobilisons constamment pour répondre efficacement aux demandes augmentées et au plus près de l'actualité territoriale.

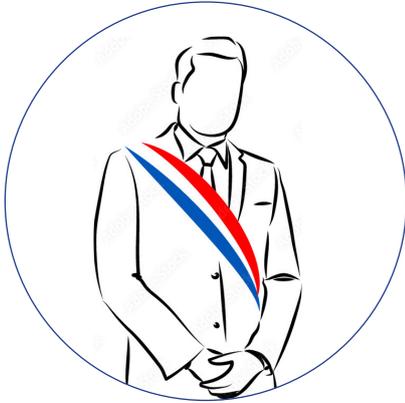
Cette perspective induit un vaste programme de développement, d'harmonisation et de consolidation des pratiques techniques, tactiques, juridiques et pédagogiques et des apports d'outils modernes afin d'enrichir l'offre initiale des formations proposées par le CNFPT.

Par un maillage géographique cohérent, notre présence et une disponibilité permanente de nos instructeurs, nous souhaitons vous aider à donner in fine à chacun de vos agents, quels que soient leur grade, statut, âge ou affectation géographique et fonctionnelle, la chance de développer leurs compétences et d'évoluer dans leur carrière.

C'est pourquoi, avec cette intention, je vous communique infra, la proposition d'objectifs opérationnels dont les cheminements et les contenus pédagogiques pourront s'adapter à vos demandes particulières. La démarche consiste à durablement uniformiser, structurer, renforcer, harmoniser et stabiliser les compétences des agents qui concourent à la sécurité publique de vos territoires.

vous accompagner dans la structuration, l'organisation  
et la **montée en compétences durable** de vos agents

Les formations que nous proposons vous concernent !



élus et cadres en charge  
de la sécurité



cadres, gradés et agents  
des Polices Municipales,  
gardes-champêtres



formateurs, moniteur en  
manierement des armes,  
moniteurs bâtons et  
techniques professionnelles  
d'intervention



Agents de surveillance de  
voie publique  
Agents temporaires de  
police municipale

Toutes les offres de services et de formations proposées par Harmony Sécurité sont développées et mises en oeuvre à partir de vos besoins professionnels réels de montée en compétences.

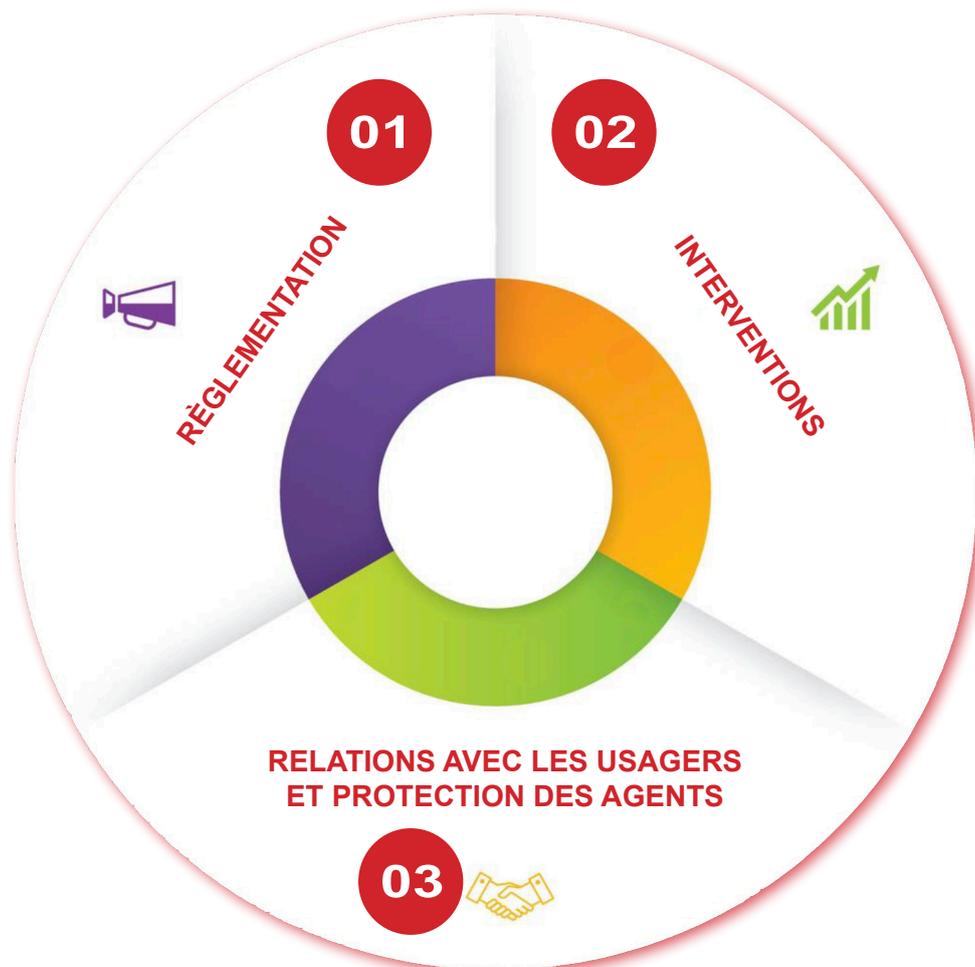
Aussi, ce n'est qu'à partir d'une analyse précise de vos activités, de vos protocoles de fonctionnement, que nous développerons les stages ou les accompagnements qui correspondent à votre problématique opérationnelle, puis que nous les encadrerons.



Nos ingénieurs pédagogiques, instructeurs et formateurs, tous diplômés et titulaires d'un titre certifié autorisant leurs activités d'enseignements spécialisés, disposent en outre d'une très solide expérience en qualité de policiers, de gendarmes, de sapeurs pompiers, exerçant dans des unités d'intervention spécialisées.

Notre souhait : Partager avec vous nos compétences et notre savoir faire reconnu pour permettre à vos équipes communales ou territoriales **une montée en compétences rapide, performante et durable.**

## Un choix de thématiques classées en 3 principaux chapitres ...



enrichir et renforcer vos pratiques professionnelles

favoriser vos apprentissages

animer votre réseau, communiquer

accompagner, évaluer, collaborer

## 01

### RÈGLEMENTATION

- la circulation routière (fondamentaux et évolutions)
- les procédures de constatation des infractions au code de la route
- les écrits professionnels des agents de Police municipale
- le compte rendu d'intervention
- la fraude documentaires
- le droit pénal et la procédure pénale dans l'environnement du policier sur la vp
- les intervention dans les lieux privés
- la réglementation en matière d'armes
- le conseil local de prévention de la délinquance
- l'occupation du domaine public et des voies ouvertes à la circulation
- le contrôle des utilisateurs de drones
- les nuisances sonores
- la police de l'environnement
- la police des débits de boissons
- la réglementation relative aux chiens dangereux et aux animaux errants
- la réglementation relative aux nouveaux animaux de compagnie
- la sécurité routière aux abords des établissements scolaires
- la police des foires et des marchés
- les conditions d'emploi des dispositifs d'interception de véhicules automobiles
- l'usage de la force - les faits justificatifs des causes d'irresponsabilité pénale
- les libertés publiques
- la force publique - les droits et les obligations des policiers
- l'éthique et la déontologie policière
- le schéma national d'intervention

## 02

### INTERVENTIONS

- la gestion des comportements agressifs lors d'une intervention
- les principes généraux de sécurité d'action lors des interventions
- la communication opérationnelle
- les principes généraux de progressions
- la médiation et la communication non violente
- l'emploi et l'usage des bâtons de police
- l'emploi et l'usage des armes à feu de dotation
- l'emploi des moyens de protection individuelle
- la posture collective dans le cadre de violences urbaines

## 02

### INTERVENTIONS (suite)

- les violences intra-familiales
- la gestion tactique d'une tuerie de masse ou en chaîne par des primo-intervenants
- la gestion tactique d'une tuerie en milieu scolaire
- la conduite à tenir en cas de découverte d'un colis ou d'un bagage abandonné
- la patrouille de sécurisation dans les lieux à forte concentration de public
- les violences urbaines et les méthodes d'intervention communes
- les principes tactiques d'utilisation des véhicules administratifs de patrouille
- les techniques de défense et d'interpellation
- les interventions dans les établissements à caractère financier ou commercial
- les techniques d'interception d'un véhicule dans le but d'appréhender ses occupants
- la préservation des traces et indices sur les lieux d'une intervention
- les techniques d'accompagnement, de protection et de sécurisation des élus
- l'utilisation de la trousse de secours d'urgence
- le secourisme tactique opérationnel
- les gestes de prévention et de secours civiques (PSC1)
- l'initiation aux gestes qui sauvent
- le sauveteur secouriste du travail (SST)
- le débriefing opérationnel
- les interventions de nuit
- l'utilisation opérationnelle des moyens lumineux

## 03

### RELATIONS AVEC LES USAGERS ET PROTECTION DES AGENTS

- la détection et la prévention des risques psychosociaux
- le policier municipal face à la mort
- le débriefing et le defusing après une intervention dégradée ou traumatisante
- la prévention des risques terroristes
- l'approche des radicalisations
- l'organisation de la sécurisation des manifestations sportives ou culturelles
- la prévention et la gestion des conflits au sein d'une équipe d'agents
- la prise d'information opérationnelle durant la patrouille
- l'intégration des agents de police municipale dans un plan de gestion de crise
- la communication et la prise de parole en public par l'agent de police municipale



## ÉLUS, CADRES, FORMATEURS ET MONITEURS

- le code de l'urbanisme
- le Maire, ses pouvoirs et son autorité
- la sécurité aux abords et à l'intérieur des établissements scolaires
- la formation des personnels chargés de la sécurité au sein de la commune
- la gestion de crise au plan communal
- le management opérationnel
- le commandement opérationnel
- la gestion d'une atteinte commise aux abords ou à l'intérieur d'un établissement scolaire
- la gestion des violences urbaines
- la formation des cadres pédagogiques à l'ingénierie de formation
- la formation de formateur en premiers secours civiques de niveau 1
- l'harmonisation des pratiques pédagogiques des formateurs et moniteurs
- l'instruction des formateurs et moniteurs à l'enseignement de contenus spécifiques
- la mesure de la performance pédagogique des enseignements dispensés
- le management opérationnel de ses équipes pédagogiques
- l'utilisation des outils de contextualisation juridique du déploiement de la force
- l'enseignement de l'emploi des armes
- le respect des règles sécuritaire lors de l'emploi des véhicules administratifs
- la structuration pédagogique d'une formation d'entraînement
- le recyclage technique et pédagogique des formateurs et moniteurs
- la conduite d'un débriefing opérationnel
- la préparation au stage de moniteur bâtons et techniques professionnelles d'intervention
- la préparation au stage de moniteur en maniement des armes
- la sélection des candidats formateurs et moniteurs



## NOTRE EXPERTISE ET NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE



management



techniques spécifiques



pédagogie



emploi des armes



sécurité publique

notre expertise à **votre service**

**Vous avez un besoin de formation spécifique ?**

**FSPI - HARMONY Sécurité** peut aussi, à votre demande, vous accompagner dans l'analyse, l'audit, et le développement de projets pédagogiques et opérationnels précis.

Notre souhait : Partager avec vous nos compétences et notre savoir faire reconnus, pour permettre à vos équipes **une montée en compétences rapide, performante et durable.**

**Pour tout renseignement, contactez-moi dès à présent**

**harmony**  
S E C U R I T E

**Qualiopi**  
processus certifié

43 rue du NEYRARD 69110 Ste Foy-lès-Lyon



**06 18 09 18 61**

mail : [celine.marty@fspi-harmony.fr](mailto:celine.marty@fspi-harmony.fr) internet : [www.fspi-harmony.fr](http://www.fspi-harmony.fr)

